

Mention d'information pour des candidatures sur le site de Créatis Groupe :

Afin de compléter votre candidature, nous vous remercions de bien vouloir accepter la mention légale ci-dessous :

Pour vous fournir des services adaptés, et en particulier des services en lien avec une ou plusieurs offres de postes proposées par notre cabinet, nous pouvons être amenés à vous demander de fournir des informations à caractère personnel.

Notre cabinet s'engage à respecter votre vie privée et à protéger les informations que vous soumettez. En particulier, les informations à caractère personnel collectées lorsque vous postulez à une ou plusieurs offres de postes proposées sont destinées à être utilisées exclusivement par notre cabinet.

Durant la phase de recrutement, il est également possible que vos données à caractère personnel soient transférées/accessibles à/par des cabinets externes au cabinet spécialisés dans le recrutement, ce dont vous reconnaissez avoir été informé et que vous déclarez avoir accepté.

Vos données à caractère personnel pourront être utilisées par un ou plusieurs recruteurs du cabinet ou externes spécifiquement mandatés, dans le but par exemple d'évaluer votre candidature, de vérifier vos références et les informations fournies et de vous contacter.

Tous les cabinets externes mandatés ayant accès à vos données à caractère personnel se sont engagés à mettre en place à notre demande des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées contre toute utilisation non autorisée ou illégale, toute perte accidentelle, toute destruction ou tout endommagement de données à caractère personnel.

Vos données à caractère personnel seront conservées aussi longtemps que vous souhaitez rester candidat.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit à la portabilité de vos données, de droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition pour motifs légitimes, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre mort sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.